



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



Madame, Monsieur,

Lorsqu'en 2014, j'ai été élu président du SICTOM de la Région Montluçonnaise, j'ai pris aussitôt l'engagement de tout mettre en œuvre pour que la **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) **n'augmente pas pendant les six ans** de mon mandat.

Pour y parvenir, nous avons réalisé de substantielles économies par les actions suivantes :

- Développement de la collecte sélective grâce à l'extension des consignes de tri, et la collecte en porte à porte,
- Investissement dans des camions à double compartiment afin d'assurer, en milieu rural, la collecte simultanée des ordures ménagères et des bacs jaunes,
- Renouvellement plus régulier des camions ce qui permet d'importantes économies de maintenance,
- Modernisation de toutes les déchetteries pour trier davantage,
- Construction d'un nouveau quai de transfert afin d'optimiser le chargement des camions allant au centre d'enfouissement de Villeneuve ou au centre de tri de Chézy.

Ainsi, malgré les augmentations subies au cours de ces six ans sur de nombreux postes (TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), carburant, salaires et charges, etc.), les dépenses qui étaient de 11 771 000 € en 2014 étaient seulement de 11 657 000 € en 2020, alors que dans le même temps les recettes restaient stables.

Toutefois, si cet engagement de ne pas augmenter la TEOM a pu être respecté, c'est surtout grâce à vos efforts. En respectant les consignes de tri, vous avez permis de diminuer le poids des ordures enfouies de 31 000 tonnes en 2014 à 27 000 tonnes en 2020. Quant à la collecte sélective elle a progressé de 2 500 tonnes.

Malheureusement, cette année, nous devons malgré tout subir plusieurs importantes augmentations :

1/ La TGAP, décidée par le gouvernement, qui était passée de 10 à 18 € par tonne de déchets enfouis entre 2014 et 2020 sera cette année de 30 € la tonne. Elle atteindra 65 € par tonne en 2025,

2/ Le carburant est reparti à la hausse et nous laisse prévoir plus de 100 000 € d'augmentation par rapport à l'année dernière,

3/ Le prix de vente des produits triés (papiers, cartons, acier et aluminium, etc.) s'est effondré.

Ce sont en tout 700 000€ de dépenses supplémentaires que nous allons subir par rapport à 2020. Pour les compenser, nous n'avons hélas pas d'autre choix que d'augmenter la TEOM. Cette augmentation sera en 2021 de 6% soit en moyenne 6€ par habitant.

Pour limiter, voire éviter, d'autres augmentations dans le futur, il existe néanmoins une solution :

diminuer la quantité des déchets enfouis.

Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères = Frais de fonctionnement du SICTOM + Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Frais de fonctionnement du SICTOM Région Montluçonnaise



Collecte des déchets en porte à porte

- **33** camions
- Bacs Ordures Ménagères et recyclables fournis



Collecte du verre en apport volontaire

- **400** colonnes à verre
- Collecte en camion grue

Gestion des déchetteries

- **8** déchetteries fixes + **1** déchetterie mobile
- Gestion du haut du quai (accueil des usagers) et du bas de quai (collecte des bennes)



Gestion du compostage

- **1** plateforme de compostage
- Fourniture de composteurs individuels aux particuliers
- Assistance pour la mise en place du compostage dans les établissements



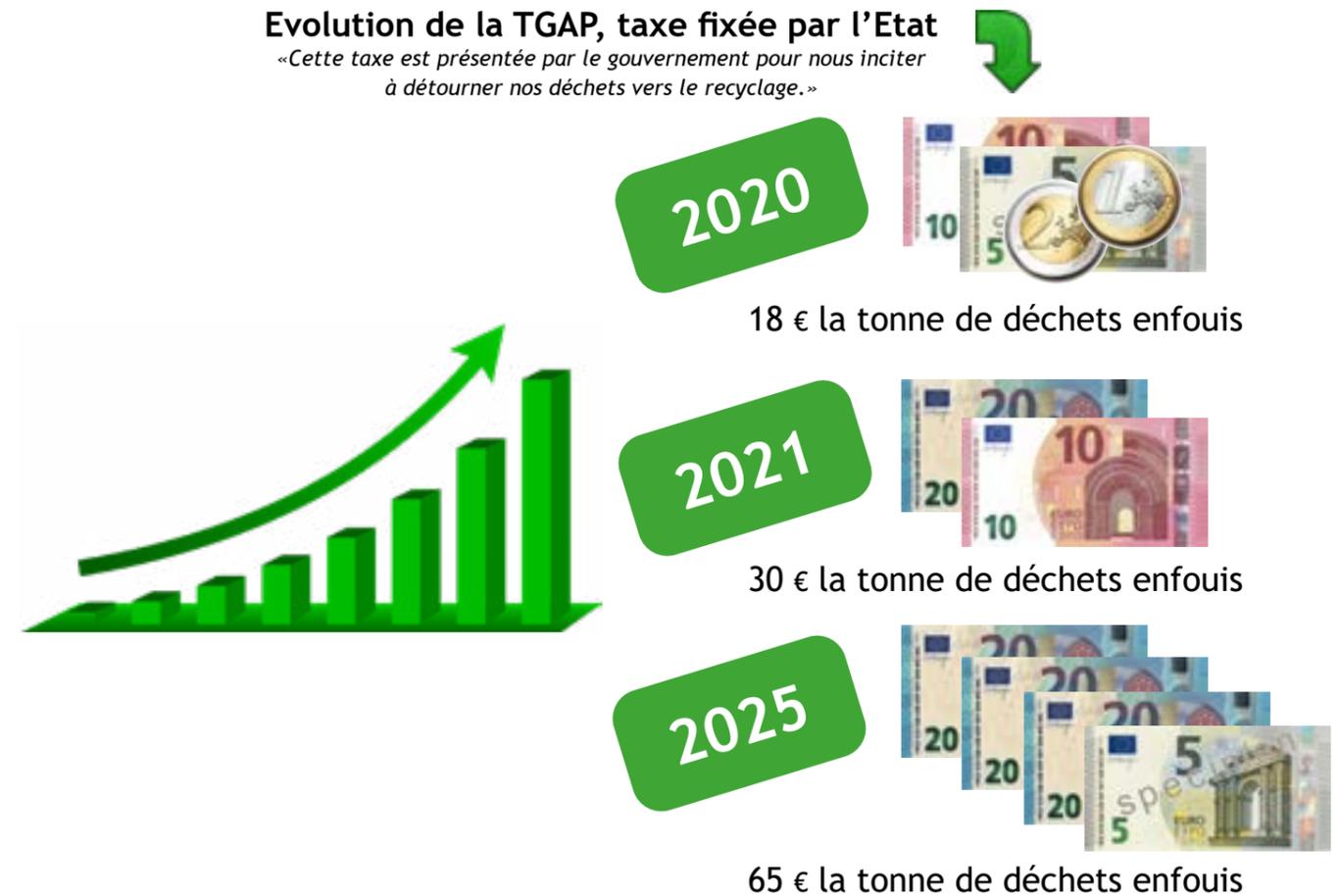
Communication et évènementiel

- Animations auprès de tout public (écoles, collectivités, entreprises...)
- Publication d'un INFO TRI semestriel
- Prêt ponctuel de conteneurs aux associations et collectivités
- Participation à l'achat de gobelets réutilisables



Evolution de la TGAP, taxe fixée par l'Etat

« Cette taxe est présentée par le gouvernement pour nous inciter à détourner nos déchets vers le recyclage. »



Année	Coût à la tonne	TGAP totale à tonnage constant 27 000 T	Surplus de TGAP versée à l'état
2020	18.00 €	486 000 €	
2021	30.00 €	810 000 €	+ 324 000 €
2025	65.00 €	1 755 000 €	+ 1 269 000 €

En continuant à enfouir autant de déchets qu'en 2020, et vu l'augmentation prévue par l'État, le coût de la TGAP pourrait **tripler**.

Grâce à vos efforts en terme de tri et de réduction des déchets, le tonnage de déchets enfouis a amorcé une baisse.

C'est pourquoi, il ne faut pas baisser les bras et continuer de trier tous les déchets valorisables.

Pour parvenir à une importante baisse du tonnage des déchets, le SICTOM continue à multiplier les efforts en faveur de la réduction des déchets :

- 1/ Poursuivre le tri des déchets recyclables
- 2/ Renforcer et/ou accélérer le compostage individuel
- 3/ Renouer avec la collecte du verre

Rendez-vous page suivante pour plus de détails.

1/ Le compostage

Un composteur à la maison permet de :



1 Limiter les allers-retours en déchetteries

Produire 1 engrais 100 % naturel et gratuit

2

3 Améliorer la structure du sol et favoriser une meilleure santé des plantes

Limiter le poids de déchets à traiter

4

Environ 30 % de nos ordures ménagères sont compostables

Soit environ 70 kg/hab/an

Exemple

Chaque jour, au lieu de le mettre dans la poubelle, mettez votre filtre à café dans le composteur. Il pèse près de 100 g, donc, par ce simple geste, vous aurez diminué vos déchets de 30 kg par an.

Si chaque foyer du SICTOM fait ce geste c'est près de 1 200 tonnes qui seront valorisées et qui ne finiront pas enfouies



Chaque foyer qui en fera la demande sera doté **gratuitement** d'un composteur. Nous allons également proposer des **composteurs collectifs** en pied d'immeubles.

2/ Le verre - système Cliiink



1

Triez

Le verre (bouteille, pot de confiture, bocal ou pot de moutarde...) dans le conteneur prévu à cet effet

2

Cliinkez

1 point = 

3

Gagnez

des cadeaux ou des remises chez les commerçants partenaires.

Exemple

Chaque semaine, mettez 1 bouteille en verre supplémentaire dans le conteneur verre. Elle pèse 450 g, donc, par ce simple geste, vous aurez diminué vos déchets de 21.6 kg par an.

Si chaque habitant du SICTOM fait ce geste c'est près de 864 tonnes qui seront recyclées et qui ne finiront pas enfouies



Pour plus d'informations : <https://www.cliiink.com/>